

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 4 FEVRIER 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Patricia PROHASKA,  
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE,  
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.  
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**17 - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION  
COMMUNALE D'ACCESSIBILITE**

Madame Maylis DEL PIANTA expose que le Conseil Municipal a créé, par délibération en date du 27 Juin 2018, une commission communale d'accessibilité.

Suite à l'arrêté de nomination de ses membres, celle-ci s'est réunie le mardi 18 Décembre 2018 en mairie afin d'établir le bilan annuel de l'accessibilité et présenter les perspectives de l'année 2019.

Vu le rapport ci-annexé,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 4 février 2019.  
Suivent les signatures.-

**AFFICHE LE 08/02/2019**

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 07/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/02/2019